

plans et rapports de l'exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tourmentine, Nouveau-Brunswick.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Glasier, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir de l'action prise par le gouvernement et des paiements faits ou recommandés par le gouvernement, depuis le rapport d'un précédent comité spécial présenté à cette Chambre par le président du dit comité l'honorable M. Read, le dix-sept mars 1881, et adopté unanimement le lendemain, " sur les circonstances qui se rattachent à une dette que l'on prétend être afférente au gouvernement fédéral d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et que l'on dit être actuellement due à l'honorable Benjamin Beveridge, à James Tibbitts et autres—le paiement de la dite dette ayant été jusqu'à présent différé pour une raison inconnue " ;—que le dit comité se compose des honorables messieurs Montgomery, Read, Lewin, Trudel, Robitaille, Boyd, Dever et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Margaret Riddell demandant la passation d'un bill pour dissoudre son mariage avec George Field Herchmer,

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi le douzième jour de mai prochain.

L'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et

Son Honneur le Président a déclaré la Chambre continuée à mercredi, le onzième jour de mai prochain, à huit heures du soir.